



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 19/07/2022

Présents :

Catherine Begnis, Denis Baudequin, Bernard Deidier, Michel DelleVergini, Christiane Martel, Luc Pagani, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Yannick Bernard, Antoine Pappalardo, Jean Paul Barale, Christine Dosmas, Jacques Isatelle.

Absents excusés

Christine Dosmas
Yannick Bernard
Gilles Buel
Georges Cossanteli
Claude Testanière
Guy Laurent

Observateurs

Isabelle Dadoun

Organisation des JPO

Le tableau des actions joint résume la situation à ce jour.

Nous n'aurons hélas pas de stand sur le sol et ses habitants...

On constate que peu de personnes du CA participent réellement aux différentes actions à réaliser. On dirait qu'il n'y a plus rien après le mardi. Ce travail de fond est essentiel; il devrait être partagé par le groupe. C'est très dommageable car on ne peut pas alléger les charges administratives des quelques investis. Elles sont, en fait, sur les épaules d'un nombre très restreint de bénévoles. Cette situation ne sera pas tenable longtemps car cela provoque des tensions et de l'usure. Ce n'est pas la première fois que je fais cette réflexion mais, là, c'est criard !!

Nous devons débattre, pour les prochains JPO de 2023, de l'engagement de chacun ou arrêter toutes manifestations comme on a arrêté la réalisation des repas.

Bilan Financier

Vous avez reçu les documents financiers émis par Claude. Une présentation de ce qu'est une « Société d'intérêt public » 'SIC' sera faite lors du prochain CA.

Les dépenses seront réduites aux stricts besoins (achat d'arbres, arrosage...)

Une mise au point a été faite pour la section pépinière suite à des questions:

« A ce jour le bilan au 15 juillet de cette activité nommée activité végétaux par mon prédécesseur a un résultat négatif de -345 € et apparait dans charges donc en charges

Certains vont hurler et dire que je ne sais pas compter.

Ce résultat est l'addition pure et simple des dépenses et des recettes de cette activité entre le 1er janvier et le 15 juillet 2022.

Pour avoir un résultat plus juste et surtout plus motivant pour les personnes en charge de la pépinière il faudrait valoriser les stocks et le mettre à jour après chaque entrée et sortie d'arbres.

On en revient toujours à la même chose pour avoir des comptes d'exploitation qui collent au plus près avec chaque activité il faut s'en donner les moyens : Établissement d'un budget pour chaque branche et gestion des stocks. »

- Nous avons eu une subvention de 1200€ du Département des Bouches du Rhône. Il faudrait, dès maintenant, faire le bilan des subventions que nous pouvons solliciter, les dates pour déposer les dossiers, y compris au niveau EU. **Action Claude Testanière**

Divers

- Il a été décidé que les repas ne seront pas payés cette année aux bénévoles qui participent aux JPO le midi. Il y aura deux Food Trucks et chacun sera libre de choisir ce qu'il désire ou d'apporter son repas.

En contrepartie, l'association offrira le mardi **04/10** un repas à tous ceux qui auront donné du temps les deux jours. Il sera fourni par un traiteur de Puyricard dans la serre blanche.

- La pépinière doit fournir la liste des bénévoles qui participeront au stand JPO Pépinière. Un classeur, en plus des fiches de fruits, avec des informations diverses sera mis à dispositions des participants pour répondre aux questions diverses des visiteurs.

Pour l'année prochaine il faudra budgéter une remise à plat de l'informatique avec l'achat d'une mémoire externe. Le nouveau bureau sera peut-être fini pour les JPO.

- Les fruits à déguster seront prélevés dans le verger comme l'année dernière. Seule, quelques variétés bien choisies, seront proposées à la dégustation.

Le reste sera vendu. Idem pour les raisins qui devront certainement être récolté avant fin Octobre, vu le murissement actuel. A voir !

L'exposition de fruits pourra, comme en 2022, être réalisée avec des fruits du verger complémentés, éventuellement, par des fruits de Pierre Racamond.

- Serge Fratello a déplacé l'écran TV. Une vidéo en boucle sera diffusée durant les JPO sur l'association, en cours de montage.
- Il faut organiser une visite à la Thomassine (prélèvement de greffons) et à la pépinière de Haute Provence pour voir le stock d'arbres disponibles et passer des commandes (visite avec Pierre et Nicole et Guy si intéressé). Il est rappelé qu'ils sont aptes à nous greffer des arbres cet hiver. Yannick nous propose de faire des greffes en hiver. Nous manquons de greffons dans certaines variétés.
- Un comptage à l'entrée du verger est demandé par la Préfecture ainsi qu'un système anti-intrusion de voiture. La présence d'extincteur et d'un défibrillateur font également partie des demandes, plus un poste sécurité de la personne.

Cela soulève le problème du contrôle des extincteurs qui ne sont plus à jour (pas top du point de vue sécurité !!). **Action : ????**

Le sujet du défibrillateur sera repris lors du prochain CA suite à l'étude fournie par J. Isatelle et sera soumis au vote.

Christine Dosmas a fait une demande de prêt d'un défibrillateur pour les deux jours.

Nous avons l'autorisation pour les membres du CA de stationner derrière notre terrain coté Bruno Iserdi ce qui soulagera le parking.

- Claude Testanière doit se rapprocher de la société Pellenc pour les JPO
- Les demandes d'autorisation de Manifestation sont parties en Mairie avec la demande de débit de boisson alcoolisée, le texte pour le tableau d'information informatique. La demande au Préfet sera envoyée **15 jours avant** la manifestation, sur demande de la sous-préfecture d'Istres.
- Un mail a été émis avec une série de demandes aux adhérents (vide garage, outils anciens, Brouettes). Peu de réponses à ce jour, même parmi nous ??.
- Les sacs en jutes couleur gris (sans la mention 30 ans), la philatélie et les gobelets sont en cours de réalisation.
- Valérie Michon viendra en Septembre au verger avec ces étudiants pour une visite dans le cadre de leurs études. Ce sera le moment de demander des volontaires pour le parking.

Suivi verger

Nous avons un gros problème d'alimentation d'eau. Les filtres se colmatent trop régulièrement ce qui demande, tous les mardis, un nettoyage avant tous travaux. Nous avons actuellement une consommation d'environ 56M3 d'eau ce qui est nettement inférieur aux besoins avec les canicules actuelles (environ 70M3) mais en ligne avec les demandes du Canal et le classement de la région.

Les horaires actuels d'irrigation ont été transmises au CA

Les serres veulent déplacer la borne du Canal car la mise en ligne avec nous est très problématique (sans doute jamais vraiment étudiée). Il ne faudrait pas que nous ayons en charge le paiement de l'eau, sans compter l'abonnement Canal. Nous savons que la demande de renouvellement du bail est en cours d'étude.

Nous allons acheter une cartouche filtrante neuve, en rechange, en attendant de doubler le filtre actuel et ou le montage d'un filtre à sable **sur 2023**.

Claude Testanière propose de penser à un stockage citerne souple fermée auto portante (de 500l à 30M3) avec un surpresseur. Ce peut être envisageable. Il faut faire une étude. Cela résoudrait le problème d'eau en fin d'hiver.

De manière générale, il va falloir repenser la gestion du verger avec les épisodes de canicule. Si vous avez des propositions, faite les remonter, nous devons en discuter.

- Une liste des produits consommables, valorisée sera émise. **Action : Luc Pagani** (pots, engrais, enrichissement du sol, graines engrais vert, attaches souples, matériel pour le greffage, piquets, terreau, traitement phytosanitaire...)
- L'agrément de protection de l'environnement dans le cadre départemental arrive à échéance en Mai 2023. Il faut donc lancer une action de renouvellement. **Action : Claude Testanière**
- Il faut absolument penser à replanter les arbres morts. **Réunion à prévoir avec les responsables de la pépinière (disponibilité, achat, planification des plantations ?)**

Tour de table

- Pierre Racamond rappelle aux responsables que la mise à jour des tableaux situés dans la serre blanche est en charge des responsables de zones (listes des arbres du verger)
- Il faut absolument finir le point **des étiquettes manquantes**.
- Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la société Omag pour les analyses de sol. Un autre contact a été pris au canal de Provence.
- Une plastifieuse A3 sera achetée. **Action : C. Martel**
- Il est rappelé que **les flyers** sont disponibles pour la distribution
- Luc Pagani est en charge de l'émission des lettres d'invitation pour le samedi 01/10/2022 à 11h30 pour tous les politiques + les serres.
- L'organisation du **CA National** est avancée. L'hébergement se fera au B&B de Venelles + la salle de Puyricard + le repas du samedi matin servi dans cette salle par le traiteur + le repas du samedi soir dans notre serre fourni par le traiteur (Buffet) + repas du dimanche soir à Venelles. Les dates retenues sont : 22 & 23/04/2023.

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.
Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard.
Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/> *e-mail : patrickorso@hotmail.fr